

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY 2016



COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

Le compte administratif est le document comptable qui retrace les réalisations budgétaires de l'année dans la comptabilité tenue par le maire (ordonnateur). Il permet d'arrêter les résultats de l'exercice et de procéder aux reports et à l'affectation de ces résultats sur l'exercice suivant.

Le conseil municipal est appelé à approuver le compte administratif de l'exercice 2016 de la commune d'Essey-lès-Nancy, conforme, en tous points, au compte de gestion établi pour la même période par le comptable public (Trésorier Principal d'Essey-lès-Nancy).

Le présent rapport de présentation du compte administratif intervient en complément de l'analyse de la situation financière de la collectivité réalisée à l'occasion du débat d'orientations budgétaires pour 2017. En effet, les résultats issus de ce compte administratif ne diffèrent pas de ceux présentés lors du débat et l'analyse financière opérée en février dernier demeure toujours pertinente.

Pour une bonne appréhension du compte administratif seront donc présentés et analysés successivement :

- I. Les résultats de l'exécution budgétaire de l'exercice 2016**
- II. L'exécution détaillée de la section de fonctionnement**
- III. L'exécution détaillée de la section d'investissement**

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

I. L'EXECUTION BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2016

Le tableau ci-dessous retrace l'exécution budgétaire et les résultats affichés à la clôture de l'exercice 2016.

			FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévisions budg. totales		6 049 757,64 €	3 953 409,74 €	10 003 167,38 €
	Titres de recettes émis	A	6 116 801,31 €	2 316 315,07 €	8 433 116,38 €
	Restes à réaliser	B	- €	63 870,00 €	63 870,00 €
DEPENSES	Prévisions budg. totales		6 049 757,64 €	3 953 409,74 €	10 003 167,38 €
	Mandats émis	D	5 336 813,51 €	1 828 335,47 €	7 165 148,98 €
	Restes à réaliser	E	- €	139 653,33 €	139 653,33 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	<i>Solde d'exécution 2016</i>				
	Excédent si A-D>0	F=A-D	779 987,80 €	487 979,60 €	1 267 967,40 €
	Déficit si A-D<0	F=A-D			
	<i>Restes à réaliser 2016</i>				
	Excédent si B-E>0	G=B-E			
Déficit si B-E<0	G=B-E		- 75 783,33 €	- 75 783,33 €	
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	Excédent	H	177 653,46 €		
	Déficit	J		- 710 336,26 €	- 532 682,80 €
RESULTAT CUMULE	<i>Résultat de clôture hors restes à réaliser</i>				
	Excédent	F+H	957 641,26 €		735 284,60 €
	Déficit	F+J		- 222 356,66 €	
	<i>Résultat de clôture corrigé des R.A.R.</i>				
Excédent	F+G+J	957 641,26 €		659 501,27 €	
Déficit			- 298 139,99 €		

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

EVOLUTION DES SOLDES DE GESTION

	CA 2016
1 Recettes réelles de fonctionnement	6 069 268 €
2 Recettes exceptionnelles de fonctionnement	170 451 €
3 Reprise sur provision	34 929 €
4 Recettes de gestion courante (1-2-3)	5 863 888 €
5 Dépenses réelles de fonctionnement	5 036 617 €
6 Intérêts de la dette (hors indemnités de remb. anticipés)	158 902 €
7 Dépenses except. de fonctionnement (dont indemnités de RA)	34 012 €
8 Provision constituée sur l'exercice	31 335 €
9 Dépenses de gestion courante (5-6-7-8)	4 812 367 €
10 Epargne de gestion (4-9)	1 051 520 €
11 Epargne brute (4-5-(7+8))	892 618 €
12 Capital de la dette (hors remboursements anticipés)	370 919 €
13 Capital remboursé par anticipation	609 915 €
14 Epargne nette (11-12)	521 699 €
15 Recettes d'investissement nettes (hors emprunts)	1 351 634 €
16 Dépenses d'investissement nettes (hors capital de la dette)	575 484 €
17 Besoin ou excédent de financement (14+15-16)	1 297 849 €
18 Emprunt	440 000 €
19 Variation du fonds de roulement (17-18)	1 737 849 €

En comparaison avec l'exercice 2015, il apparaît une évolution de l'ordre de :

- + 1,22 % pour les dépenses de gestion ;
- 2 % pour les recettes de gestion.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION
BUDGÉTAIRE
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

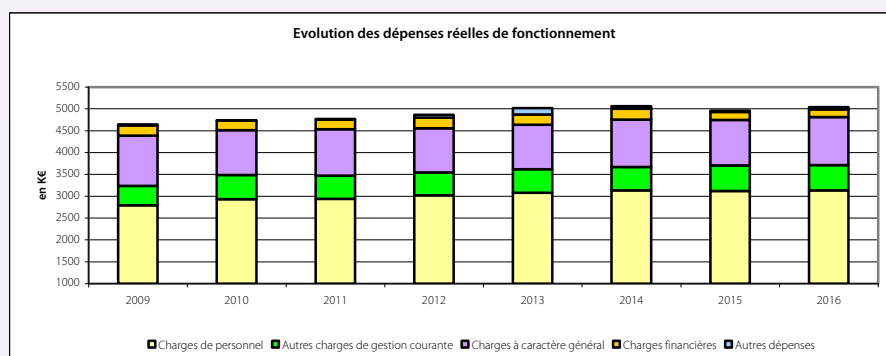
II. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes de la collectivité nécessaires au fonctionnement des services publics (écoles, restauration scolaire, centre de loisirs...) et les recettes qui, caractérisées par leur récurrence, sont destinées à prendre en charge ces dépenses.

A. Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement ont représenté, en 2017, un montant de 5 036 616,84 €, contre 4 958 454,47 € en 2016. Elles ont donc enregistré une progression de 1,57 % sur cet exercice.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des principaux postes des dépenses réelles de fonctionnement.



1. Les charges à caractère général

Les charges à caractère général comprennent les achats, prestations de services et impôts divers réglés par la collectivité. C'est un des principaux postes de dépenses du budget communal.

Ce chapitre de dépenses a progressé d'environ 55.545 € en 2016 en raison principalement de la réimputation sur ce chapitre de la cotisation d'assurance statutaire (+ 32.000 €) auparavant prise en charge sur le chapitre des dépenses de personnel.

Par ailleurs, l'année 2016 a été caractérisée par de nombreuses interventions d'entretien, de réparation et de valorisation sur le patrimoine communal avec notamment :

- la réparation d'une tondeuse (3.700 €)
- des travaux à l'école d'Application du Centre (électricité, murs, plafonds) (14.000 €)
- la réfection d'aires de jeux (5.800 €)
- la réfection de la cuisine et des plafonds du Haut Château (3.600 €)
- l'aménagement de postes de travail (2.000 €)
- l'organisation et la valorisation des archives municipales (2.000 €).

A ces dépenses exceptionnelles, s'ajoutent également de nouvelles charges liées à l'essor des services rendus à la population, sous l'impact de la progression régulière du nombre d'habitants, avec, par exemple, l'augmentation du nombre de berceaux réservés à la ville au sein de la crèche associative Pitchoun (+ 6.800 €/an).

2. Les charges de personnel

Ce chapitre, constitué des rémunérations versées aux agents et des charges patronales s'y rapportant, a évolué de 0,25 % en 2016.

Cette évolution s'explique principalement par :

- le départ à la retraite non compensé d'un adjoint administratif en charge de fonctions de vagemestre (- 30.300 € par an) ;
- le départ à la retraite d'un adjoint technique en charge de fonctions d'entretien (- 32.300 € par an) ;
- l'arrivée à échéance de deux contrats aidé d'agents d'animation (- 41.000 € nets/an) ;
- le paiement à demi-traitement sur une grande partie de l'exercice de plusieurs agents en congés pour maladie.

Ce recul aurait pu être plus significatif si ce chapitre n'avait pas été marqué parallèlement par :

- la mise en place des nouveaux temps d'activités périscolaires (+ 30.000 €/an hors recettes perçues en compensation) ;
- l'intégration dans les effectifs d'un agent administratif précédemment en contrat aidé (+ 19.000 €/an) ;
- la revalorisation des taux de cotisations (+ 3.000 € par an) ;
- la mise en place de la réforme des carrières (catégorie B) ;
- le règlement des heures supplémentaires liées à l'organisation des élections régionales de décembre 2015 (5.000 €).

La ville a néanmoins pu profiter de la contraction générale des dépenses de personnel pour recruter en 2016 un agent d'espaces verts et une Atsem à temps non-complet en contrat emploi avenir (+ 36.500 €/an hors recettes perçues en compensation) ainsi qu'un agent d'entretien à temps non complet et un assistant administratif en contrat d'accompagnement dans l'emploi (+ 32.000 €/an hors recettes perçues en compensation).

3. Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante sont constituées des indemnités versées aux élus et des participations et subventions versées par la collectivité aux personnes de droit public et privé.

Ce poste de dépenses est resté stable en 2016 avec le maintien de l'enveloppe globale des subventions de fonctionnement versées aux associations et établissements publics locaux, la diminution de la subvention versée à la caisse des écoles, suite à la mise en place des classes de découverte, ayant été compensée par la progression de la participation au budget du centre communal d'action sociale qui accueille temporairement un agent d'animation.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION
BUDGÉTAIRE
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION
BUDGÉTAIRE
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

4. Les charges financières

Les charges financières regroupent les crédits correspondant aux intérêts des emprunts réglés à échéance et à leurs intérêts courus non échus (I.C.N.E.).

Ce poste de dépenses continue de se contracter (- 5 % en 2016), en dépit de la prise en charge d'indemnités de remboursements anticipés (environ 18.000 €), grâce au programme d'apurement de la dette engagé depuis 2014.

Ainsi, 6 emprunts ont pu être remboursés par anticipation ou renégociés en 2016 libérant à court terme près de 137.000 € d'annuités - nouvelle annuité d'emprunt pour la réhabilitation de l'église y comprise -.

Enfin, la ville a profité une nouvelle fois d'un environnement financier favorable avec des taux d'intérêts d'emprunts historiquement bas.

5. Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles comprennent principalement les opérations de régularisation comptable et certaines subventions à caractère exceptionnel.

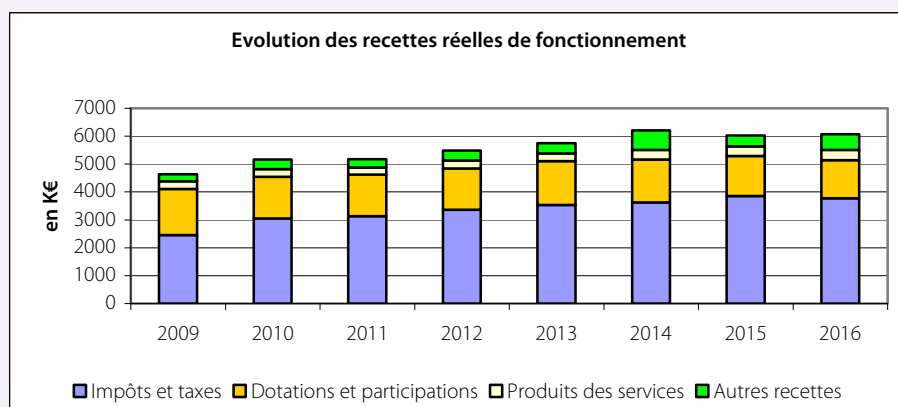
Ce chapitre a principalement été marqué en 2016 par l'annulation et la réémission de titres de recettes erronés ou incomplets pour 13.200 € environ.

Enfin, bien que figurant dans un chapitre dédié, il convient de noter qu'une provision de 31.334,74 € a été constituée en 2016 pour prendre en charge, sur les exercices à venir, une fraction de restes à recouvrer comptables pouvant faire l'objet d'admissions en non-valeur.

B. Les recettes réelles de fonctionnement

Avec une réalisation de 6 069 268,46 € en 2016, contre 6 022 679,13 € en 2015, le volume des recettes réelles de fonctionnement ont progressé de près de 1 % sur l'exercice étudié.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des principaux postes de recettes réelles de fonctionnement depuis 2009.



1. Les dotations et participations

Le compte administratif 2016 fait état d'un nouveau recul de ce chapitre qui recense l'ensemble des aides et subventions versées par l'Etat et les autres partenaires locaux (collectivités, intercommunalité) et nationaux (Caf).

Ce poste de recettes évolue ainsi à la baisse en raison essentiellement du ponctionnement de la dotation globale de fonctionnement, sous la forme d'une contribution au redressement des finances publiques pour 109.085 € et de l'application d'un mécanisme d'écrêtement pour 26.196 €.

La diminution de ce poste de recettes a pu être partiellement amortie avec la participation de l'Etat à la perte de produits de contributions directes suite à l'entrée en vigueur de nouvelles exonérations de taxes foncières avec le classement du quartier de Mouzimpré en Quartier Prioritaire de la Ville (+ 6.000 €) mais surtout avec l'octroi d'une contribution à l'accueil de migrants sur le territoire (70.000 €).

Il convient par ailleurs de noter que la ville d'Essey-lès-Nancy n'apparaît plus désormais comme une commune défavorisée, au regard de ses potentiels fiscaux et financiers plus favorables que ceux des collectivités de même strate, mettant progressivement un terme à son éligibilité au Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (- 20.000 €/an).

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION
BUDGÉTAIRE
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION
BUDGÉTAIRE
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

2. Les impôts et taxes

Ce poste de recettes, composé des produits des contributions directes et des reversements de fiscalité, a également reculé en 2016, sous l'effet essentiellement de l'entrée en vigueur de nouvelles mesures d'exonérations fiscales (voir en sous-partie précédente).

Plus précisément, avec ces mesures, les bases de contributions directes se sont contractées de près de 1,3 % nonobstant la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de + 1 % des propriétés bâties et non bâties prévue par la loi de finances pour 2016.

Parallèlement, l'année 2016 a été marquée par un recul de 15.000 € de la taxe additionnelle aux droits de mutation, l'exercice précédent ayant profité de la vente exceptionnelle de plusieurs cellules commerciales sur le territoire.

Enfin, en raison notamment de la vacance de plusieurs surfaces commerciales, la taxe locale sur la publicité extérieure a été moins dynamique qu'en 2015 accusant 8.000 € de produits en moins.

3. Les produits des services et du domaine

Composé des redevances des services acquittées par les usagers, calculées à partir des tarifs délibérés par le conseil municipal, ce poste de recettes a fortement progressé en 2016 (+ 8 %) avec l'augmentation continue de la fréquentation des dispositifs périscolaires et jeunesse proposés par la collectivité, mais également avec la réforme de la tarification de ces services (+ 30.000 € en année pleine).

4. Les autres produits de gestion courante

Ce chapitre, constitué des recettes issues de la location du patrimoine immobilier de la collectivité (appartements, salles) et du remboursement par les usagers des charges de fonctionnement liées aux locations (eau, ordures ménagères...), a également progressé en 2016, de plus de 22.000 €.

Cette évolution s'explique par la remise en location d'un appartement libéré par un gardien et la mise en place de nouvelles modalités de location de salles.

5. Les atténuations de charges

Les atténuations de charges comprennent les recouvrements divers qui viennent réduire le montant de dépenses de personnel payées antérieurement. On y trouve les remboursements par l'assurance statutaire d'une partie des rémunérations des agents en congé pour maladie ou accident de service et, le cas échéant, les remboursements par l'État des traitements des agents employés sous contrats aidés.

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

Ce chapitre comptabilise 127.547,57 € de recettes à un niveau presque deux fois supérieur aux prévisions initiales, en raison :

- de l'attribution d'aides de l'État, suite au recrutement d'agents en contrats aidés ;
- du remboursement par l'assurance statutaire de la rémunération de plusieurs agents arrêtés pour des maladies nécessitant des traitements et des soins prolongés.

6. Les produits exceptionnels

Le chapitre des produits exceptionnels, composé notamment des débits et pénalités, est particulièrement variable d'une année sur l'autre.

Il a été caractérisé, en 2016, par :

- la concrétisation de la cession de l'immeuble situé au 2 rue Christian Moench pour 120.000 € ;
- la cession d'un véhicule pour 1.654 € ;
- la régularisation comptable d'une échéance d'emprunt suite à une erreur de mandatement pour 27.400 € environ (opération blanche).

7. Les reprises sur provisions

Enfin, avec l'apurement du contrat de prestations intellectuelles liant la ville d'Essey-lès-Nancy à une société de conseils en optimisation fiscale, la provision pour risques et charges de fonctionnement courant de 34.929,42 € constituée en 2014, et correspondant au montant d'une pénalité émise à l'encontre de la société, a pu faire l'objet d'une reprise en cours d'exercice.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION
BUDGÉTAIRE
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION
BUDGÉTAIRE
DE L'EXERCICE

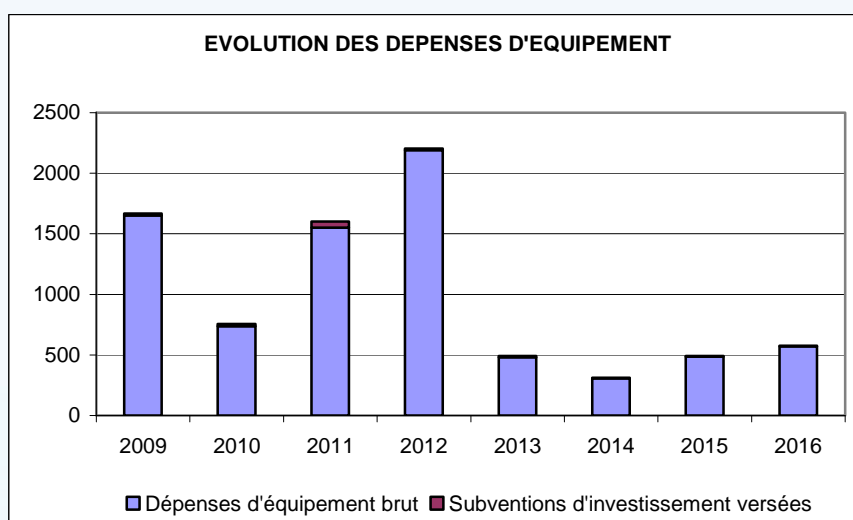
L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

III. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les dépenses réelles d'investissement

Composées des dépenses financières et des subventions et dépenses d'équipement, les dépenses réelles d'investissement se sont élevées en 2016 à 1 556 317,84 €, hors restes à réaliser.



1. Les dépenses d'équipement

En matière de dépenses d'équipement, l'exercice 2016 a été marqué par :

1) pour les opérations d'équipement

- le règlement d'une fraction de l'opération d'aménagement de la crèche sur le quartier Kléber pour 63.696 € ;
- l'entrée en phase opérationnelle de la réhabilitation de l'église Saint-Georges pour 228.711 € ;
- le lancement de l'opération de réhabilitation de l'école maternelle Prévert pour 43.707 € ;

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

2) en matière d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

- l'acquisition d'un véhicule de type benne : 33.654 € ;
- l'acquisition et l'installation de 2 tableaux blancs interactifs et de 4 classes mobiles dans les écoles : 31.000 € (y compris restes à réaliser) ;
- l'acquisition de mobilier pour les écoles suite notamment à la création de l'Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants : 9.315 € ;

3) en matière d'entretien et d'acquisition du patrimoine

- le remplacement des projecteurs du tennis par des dispositifs à économie d'énergie : 30.000 € ;
- l'équipement des écoles maternelles en wifi : 10.900 € ;
- la création d'une rampe handicapée à l'Hôtel de ville : 10.500 € ;
- la préparation du jardin solidaire rue des basses ruelles : 6.860 € ;
- l'installation de columbariums : 4.920 € ;
- le recouvrement du sol de l'école Galilée : 4.067 €.

2. Les dépenses financières

Les dépenses financières, constituées essentiellement du remboursement annuel du capital de la dette, ont progressé en 2016.

Cette évolution s'explique principalement par le remboursement anticipé exceptionnel de cinq emprunts sur l'exercice représentant 609.915 €, soit un recul de l'amortissement annuel de la dette de 120.000 €, après retraitement.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION
BUDGÉTAIRE
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION
DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

B. Les recettes réelles d'investissement

1. Les subventions d'investissement

Ce chapitre totalise, en 2016, 235 075 € de recettes, hors restes à réaliser. Comme les années précédentes, les prévisions restent supérieures aux réalisations en raison des mécanismes financiers conduisant à l'inscription au budget des recettes dans leur intégralité et non pour leurs fractions propres à chaque exercice. Ainsi, les fractions de subventions non perçues sont généralement reportées, sur l'exercice suivant, sous forme de restes à réaliser.

La collectivité a principalement reçu, pour l'année 2016, les subventions :

- de l'Etat, du département de Meurthe-et-Moselle et de la réserve parlementaire pour la réhabilitation de l'église Saint-Georges pour 105.951 € ;
- de la Caisse d'Allocations Familiales et la Clinique Pasteur pour l'aménagement de la crèche sur le quartier Kléber pour 121.445 € ;
- de l'Etat pour la mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville pour 2.670 € ;
- de la Communauté Urbaine du Grand Nancy au titre des certificats d'économie d'énergie pour 5.009 €.

2. Les dotations d'investissement

Ce chapitre de recettes comprend l'excédent de fonctionnement dégagé à la clôture de l'exercice précédent, lorsqu'il est affecté à la couverture du besoin de financement de l'exercice suivant, et les attributions du Fonds de Compensation de la TVA au titre des investissements réalisés les exercices précédents.

Considérant les dépenses d'équipement réalisées en 2015, l'attribution du FCTVA s'est élevée à seulement 105.704,79 € en 2016.

3. Les emprunts

Enfin, pour assurer le financement de l'opération de réhabilitation de l'église Saint-Georges, sans compromettre les efforts engagés par la municipalité depuis 2014 en matière de réduction de l'annuité, la ville d'Essey-lès-Nancy a conclu auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un prêt d'équipement indexé sur le livret A de 440.000 € sur 40 ans.